

Compte rendu commission cohésion sociale

Mardi 21/01/2025 20h

Ordre du jour :

- 1/ Présentation d'une proposition de plaquette CCAS
 - 2/ Bilan du dispositif Coup de Pouce Communal,
 - 3/ Présentation du projet « Les séniors à table »
 - 4/ Recueil des retours d'expérience sur l'onglet CCAS & Cohésion Sociale du site internet communal
- Questions diverses

1/ Présentation d'une proposition de plaquette CCAS : remarques et suggestions pour amélioration.

A ce jour, aucun document de présentation du service CCAS n'existe sur la commune en dehors du site internet communal. Au travers d'échanges informels, bon nombre de citoyens ignore son existence et/ou méconnaît les activités de ce service public. Action de remédiation : une plaquette d'information a été conçue et est présentée aux membres participants, afin de recueillir les avis. Les améliorations pourront être ainsi apportées avant sa diffusion.

Les observations sont les suivantes :

- Absence des logos des partenaires locaux associatifs : Foyer Rural René LAVERGNE, Fédération des Foyers Ruraux.
- Le fond en briquettes est apprécié par la majorité des membres : il fait référence au bâti de la commune
- Le blason Mairie à rendre plus lisible. Mentionner clairement sur la première page la commune d'Auzeville-Tolosane
- Faire apparaître dans la photo des enfants
- Vérifier que les horaires d'ouverture indiqués correspondent réellement à ceux indiqués par voie d'affichage sur la porte de la mairie et sur le site internet communal.
- Mentionner la possibilité de visites à domicile par les agents du CCAS pour les personnes à mobilité réduite.
- Modifier la photo qui illustre la bulle « Soutenir en urgence »
- Substituer « Faire valoir ses droits santé » par « Accéder aux droits pour la santé »
- Substituer « Accompagner à la demande de logement » par « Accompagner pour la demande de logement social »

Les membres participants expriment dans l'ensemble leur préférence pour la proposition de plaquette sur fond briquette, plutôt que celle sur fond bleu et approuvent la création de ce support.

Concernant la diffusion de cette plaquette, sont prévus : un envoi joint au Télex dans toutes les boîtes à lettres, des exemplaires mis à disposition du public sur les sites clés : mairie, agence postale, médiathèque, les associations, les commerces locaux, une diffusion par mail aux parents d'élèves.

Enfin, dans le but de faire davantage connaître le service du CCAS, il est proposé qu'un article soit publié dans la prochaine Lettre d'Auzeville.

Un membre souhaite que le texte qui régit un CCAS, ainsi que la liste des membres élus et nommés du CA du CCAS soient publiés sur le site de la commune.

2/ Bilan Coup de Pouce Communal : remarques et suggestions pour amélioration

Les graphiques présentés montrent que le dispositif commence à s'ancrer sur la commune et répond à un besoin : cette 2^{ème} édition 2024-2025 voit le nombre d'enfants bénéficiaires augmenter.

Nous avons pu observer que les garçons sont plus nombreux que les filles : la question se pose de savoir si la seule explication vient du fait que les garçons soient plus nombreux à participer au judo et au foot. Le prochain bilan tentera d'affiner cet aspect.

La volonté des élues est de renforcer la communication auprès des familles pour élargir davantage l'accès aux pratiques instrumentales. Cette action représente un coût évident, mais le choix politique est assumé. Les élues se rapprocheront prochainement de la présidence du Foyer Rural pour cet axe d'amélioration.

Afin de connaître le taux de renouvellement, il serait intéressant de prendre en compte la 1^{ère} demande d'inscription au dispositif.

En fin de 1^{ère} édition, il avait été mentionné la possibilité d'ouvrir le dispositif aux personnes retraitées et aux étudiants : cette ouverture semble prématurée car le dispositif doit encore s'asseoir lors d'une 3^{ème} édition (25-26). A noter : le public étudiant semble instable dans le temps, au vu des périodes de stages fréquentes. Les personnes âgées qui ont un faible revenu et qui souffrent d'isolement seraient davantage intéressées. Il est nécessaire d'établir une projection potentielle du nombre de participants âgés, afin de mesurer l'enveloppe financière nécessaire.

Il est souligné que toutes les associations conventionnées avec la commune approuvent le dispositif. Bon nombre d'entre elles ont d'ailleurs participé à sa conception et toutes sont en lien étroit avec le CCAS pour veiller au bon déroulé lors des inscriptions.

La communication de ce dispositif se fait via le site internet communal, un courrier de l'adjointe envoyé à tous les parents d'élèves, la diffusion de Flashinfo, le Télex, des affichages

(panneaux communaux, commerces, cabinets médicaux...), la présence des élues au Forum des associations en septembre et la diffusion via nos partenaires associatifs.

3/ Présentation du projet « Les seniors à table »

Le projet d'ouverture des deux restaurants scolaires aux aînés auzevillois est présenté aux membres participants.

Les objectifs sont les suivants :

- Défendre les valeurs du vivre ensemble en faveur de nos aînés
- Intégrer les seniors dans la vie de la cité
- Développer les liens entre les générations afin de favoriser le partage et le dialogue
- Rompre l'isolement et la monotonie du quotidien qui affectent un certain nombre de personnes âgées
- Lutter contre la précarité alimentaire
- Favoriser la prise d'un repas équilibré à 4 composantes

Ce projet innovant sur la commune répond à une volonté des élues de la cohésion sociale, en cohérence avec la Convention Territoriale Globale et le Projet Educatif du Territoire.

Durant ces temps de déjeuner, plusieurs publics se rencontreront :

- Les enfants de la maternelle jusqu'au CM2 des deux écoles
- Les animateurs, référents et directeurs des CLAE et ALSH de la commune
- Le personnel de restauration
- Les aînés auzevillois de 65 ans et plus, autonomes et mobiles

Il est prévu que cette action débute le 31 mars 2025, les lundi et jeudi. La capacité d'accueil s'élèvera à 4 personnes par restaurant scolaire. Si la demande est plus élevée, les services étudieront la possibilité d'ouvrir plus de places.

Les personnes intéressées devront s'inscrire une semaine à l'avance auprès du CCAS. La tarification appliquée serait à l'identique de celle pratiquée par le Sicoval pour le portage de repas à domicile, frais de livraison exclus. Pour information, ces tarifs sont fixés en fonction des ressources. Ce point fera l'objet d'une délibération lors du conseil municipal du mois de mars. Enfin, le projet « Les seniors à table » ne se substitue pas au portage de repas à domicile géré par le Sicoval. Pour bénéficier d'un portage ponctuel de repas à domicile, la restauration scolaire communale ne peut rendre ce service pour des raisons de réglementation d'hygiène. Pour rappel, les habitants souhaitant bénéficier d'un portage de repas à domicile via le Sicoval peuvent solliciter les agents du CCAS pour être accompagné dans la démarche.

La communication pour « Les seniors à table » se fera par tous les supports possibles : affiches, flyers, Téléx, site internet, Parents d'élèves, personnes inscrites au registre

nominatif, référents de quartier, associations conventionnées, Lettre d'Auzeville, article sur La Dépêche, ...

Les membres de la commission approuvent à l'unanimité ce projet et les élues remercient les agents qui s'y impliquent : les responsables des services éducatifs et CCAS ainsi que les directeurs de CLAE, les animateurs et le personnel de restauration dans son ensemble.

A noter sur les agendas : les auzevillois auront également la possibilité de déjeuner aux restaurants scolaires dans le cadre des actions « Auzeville en vert » menées par l'adjointe à l'environnement Mme Maylié, du 11/03 au 22/03. Les places sont limitées et il faut donc s'inscrire en appelant l'accueil de la mairie.

4. Recueil des retours d'expériences sur l'onglet CCAS & Cohésion Sociale du site internet communal

Les éléments apportés par les participants pour améliorer le contenu sont les suivants :

- L'onglet est facilement repérable sur la 1^{ère} page du site communal.
- Il est préférable de classer l'édito et autres textes longs dans un dossier à part, plutôt qu'en 1^{ère} page.
- Valoriser en 1^{ère} page les évènements à venir
- Etudier la possibilité technique de proposer une inscription en ligne aux activités et évènements proposés. Cette possibilité n'exclurait aucunement la prise d'inscription par mail et téléphone. Elle viendrait en complément.
- Expliciter certains titres peu évocateurs actuellement, pour susciter l'envie de prendre connaissance du contenu. Exemple : « Coup de pouce communal », ajouter « accès pour tous les enfants aux activités de loisirs ».
- Retrouver les CR de la commission de la Cohésion Sociale dans l'onglet de la cohésion sociale & CCAS, pour éviter les va-et-vient.
- Maintenir la veille sur la mise à jour des informations

Questions diverses

La prochaine commission de cohésion sociale se tiendra sans doute fin mars. La date précise sera communiquée au plus tôt. Il sera question de présenter les missions du CCAS ainsi que les actions menées et les moyens alloués par la commune.

Les participants à la commission de la cohésion sociale ont la possibilité de proposer des sujets d'échanges aux élues.

Une demande de recréer un club des aînés est formulée par une participante : les élues rappellent que la plupart des personnes qui y adhéraient au mandat précédent (5/8

personnes) ne souhaitent plus sortir. Afin de proposer tout de même une activité récurrente, des ateliers hebdomadaires gratuits animés par des professionnels sont mis en place régulièrement. Les thématiques sont variées et l'atmosphère y est chaleureuse. Enfin, la commune dispose d'un panel très large d'activités grâce aux associations et à leurs bénévoles.

Un membre de la commission souhaite qu'une formation soit proposée aux habitants sur l'Intelligence Artificielle, sa création et son utilité incontournable. Une recherche de formation va être faite à ce sujet pour trouver le format le plus adéquat au grand public.

Les élues remercient les membres de la commission pour leur participation, ainsi que les agents du pôle éducatif et du CCAS pour leur implication.

Fin de la séance 21h45.

Sylvia Rennes

Adjointe à la Cohésion Sociale